

**Service instructeur**  
Médiathèque Départementale

N° CP-2013-6-7-1

**Service consulté**

**SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS  
"DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE"**

Résumé : Il vous est proposé, dans le présent rapport, d'examiner deux demandes de subvention pour un montant total de 2 000 € au profit des associations de Donneurs de Voix qui enregistrent des textes sur CD pour les aveugles et mal-voyants.

A l'occasion du vote du budget 2013 (rapport CG-2012-6-7-2 du 5 décembre 2012), un crédit de 2 000 € a été inscrit par l'Assemblée départementale au titre des subventions de fonctionnement aux associations permettant ainsi de mettre en œuvre un des volets de la politique de développement de la lecture publique adoptée par le Conseil Général le 20 juin 2003 (Rapport CG-2003/II-704).

Dans ce cadre, l'Association des Donneurs de Voix de Colmar et l'Association des Donneurs de Voix de Mulhouse ont sollicité, comme chaque année, une aide au fonctionnement.

Fondées en 1972, ces deux associations permettent aux personnes qui souffrent d'une déficience visuelle d'emprunter des livres enregistrés sur CD.

Pour l'année 2013 :

- L'Association des Donneurs de Voix de Colmar présente un budget prévisionnel de 5 056 € destiné notamment à l'acquisition de matériel d'enregistrement et de CD vierges permettant aux bénévoles d'assurer l'enregistrement numérique des livres sur CD.

Depuis 2010, un partenariat fructueux est engagé avec la Société des Amis des Aveugles du Haut-Rhin, qui a permis de proposer à plusieurs audiolecteurs la fourniture d'un lecteur de CD (VICTOR) développé spécifiquement pour les personnes mal et non voyantes.

Pour mieux se faire connaître, la Bibliothèque Sonore de Colmar a pu, grâce à la MDPH, présenter son travail à la commission des Droits de l'Autonomie des Personnes Handicapées.

L'association organise également une réunion annuelle d'information en début d'année et participe au Salon du Livre.

- L'Association des Donneurs de Voix de Mulhouse présente, quant à elle, un budget prévisionnel de 18 600 €.  
En 2013, les bénévoles continueront d'assurer l'enregistrement numérique des livres sur CD ou MP3 à l'aide d'ordinateurs et de graveurs.  
Par ailleurs, l'association poursuivra et intensifiera cette année encore, l'opération VICTOR (lecteur CD spécifiquement conçu pour l'usage des malvoyants et aveugles). Cet appareil est équipé de grosses touches de couleurs et est pourvu d'un logiciel spécialement adapté aux handicapés visuels (voix de synthèse). Il est cédé aux audio-lecteurs à un prix nettement inférieur à son coût d'achat.

La Commission de la Culture et du Patrimoine a examiné ces deux demandes et, considérant qu'il s'agit de bibliothèques sonores dont le fonctionnement entre dans les missions spécifiques de développement de la lecture publique et d'aide aux personnes handicapées soutenues par notre collectivité, a émis un avis favorable à ces propositions dans sa séance du 12 avril 2013. Le montant de la subvention pour l'année 2013 a été fixé à 1 000 € pour chaque association.

Au vu de ce qui précède, je vous propose d'attribuer une subvention de :

- 1 000 € à l'Association des Donneurs de Voix de Colmar.
- 1 000 € à l'Association des Donneurs de Voix de Mulhouse.

Le montant total de 2 000 € est à prélever sur le crédit inscrit au budget primitif 2013, Programme D732, Imputation 65-313-6574-2417-025.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and 'n' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER